LE PROJET ENVIRONNEMENTAL DU PARTI DE LA DIVERSITÉ RÉPUBLICAINE DE GUINÉE (DRG)

La réussite à tout prix



JUSTICE - INTÉGRITÉ - PROGRÈS

TABLES DES MATIERES

1. INTRODUCTION	
 DIAGNOSTICS RÉFORMES STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESOURCES 	4
	5
	5

Introduction:

Le réchauffement climatique est un phénomène qui menace la vie des millions d'habitants en Afrique par la dégradation des terres cultivables par suite des sécheresses. L'Afrique subit directement ou indirectement les conséquences graves des émissions de gaz à effet de serre provoquées par les grandes puissances et d'autres pays industrialisés et en voies de développement.

Ces changements climatiques et environnementaux provoquent un important déficit pluviométrique sur de longues périodes qui causent d'énormes dégâts sur les économies des pays Africains et surtout sur leurs pauvres populations qui sont à 60% Rurales. IL est fondamental de mettre un accent particulier sur l'impact négatif de la sécheresse sur les récoltes, naturellement les animaux sauvages, sans omettre aussi ses conséquences néfaste sur les animaux de pâturage.

L'Afrique est le deuxième plus grand continent après l'Asie avec 30 million de kilomètres carrés, donc elle possède un atout considérable si les décideurs Africains prennent au sérieux la protection environnementale et lutter contre d'autres fléaux telques: les feux de brousse, les déforestations.

Malgré cette réalité de la destruction du climat et de l'environnement des pays Africains par les pays industrialisés; l'écrassante majorité des pays Africains n'appliquent pas le minimum de règles de protections de leur propre environnement, et ils détruisent leurs écosystèmes par le commerce illicite ou légale de la flore et de la faune avec la complicité des autorités et d'autres citoyens inconscients de la dangerosité des actes posés.

La République de Guinée faisant partie de l'Afrique et elle est située en Afrique de l'ouest et a naturellement les mêmes problèmes de dérèglements climatiques et de la destruction environnementale que ses pairs Africains. Conptenu des conséquences graves de ce fléau Mondial, Les dirigeants Guinéens doivent pouvoir prendre des mesures idoines pour atténuer les conséquences directs et indirects de ce fléau Mondial sur l'environnement Guinéen.

En Guinée, les gouvernants ne prennent pas très au sérieux la protection environnementale, ils contribuent de manière direct et indirect à sa dégradation par l'exploitation sauvage de nos mines par les multinationales, le commerce intrôlé de la flore et de la faune et la deforestation par les feux de brousse.

Diagnostics:

Il n'est un secret pour personne que le réhauffement climatique est un grand fléau qui menace le monde entier et l'Afrique en particulier. Cependant nous pouvons aussi affirmer que notre pays, la République de Guinée est en pleine mutation et est confrontée à plusieurs défis environnementaux à savoir:

- 1. En Guinée les 1ères causent de la destruction environnementale sont les exploitations sauvages de nos mines par des sociétés minières, en complicité avec le pouvoir public, et donc qui une menace réelle sur la santé publique des citoyens et de leurs environnements à plusieurs niveaux :
 - La destruction des marigots ;
 - La destruction des Lacs ;
 - La destruction des cultures maraîchères ;
 - Des maladies respiratoires chez les vieilles personnes ;
 - Les Problème de santé chez les femmes enceintes.
- 2. Les feux de brousses;
- 3. Les déforestations sauvages des forêts;
- 4. Manque d'une vraie politique de reboisement ;
- 5. Une disparition presque programmée de nos fleuves et cours d'eau;
- 6. Menace sur les ressources naturelles
- 7. La biodiversité Guinéenne presque menacée de disparition.

Réformes:

nous mettrons en place des efforts pour la transition écologique, car l'écologie est la solution fiable pour un environnement saint pour la population et une protection pour la faune et la flore. Si rien n'est fait, la pollution et le changement climatique pourraient à terme avoir un effet désastreux sur les resources naturelles et déséquilibrer l'écosystème de notre pays la République de Guinée.

Pour ce faire, nous entendons entreprendre ces mesures ci-dessous:

- A. Nous créerons une agence public nationale chargée de la protection de la nature. Cette agence aura en son sein toutes les unités et les matériels nécessaires pour sauvegarder l'environnement Guinéen ;
- B. Introduction dans les manuels scolaires l'importance de l'environnement et la nécessité de la préserver ;
- C. Nous mettrons en place un fonds de saugarde de nos fleuves et marigots, qui sera appelé "fonds vert";
- D. Un contrôle environnementale mensuel sera organisé à travers la République;
- E. La mise en place d'un programme une journée sans voiture sera organisé chaque trimestre.
- F. Exiger au compagnies minières un plan de protection environnementale;
- G. Une taxe spéciale de pollution sera créée ;
- H. Exiger aux compagnies de coupe de bois un plan de reboisement concret.
- I. Des équipements de travail seront mis à la dispostion des travailleurs du ministère de l'environnement pour qu'ils soient plus efficace.

A. La liste des potentiels agences ou organisations auprès desquelles nous pourrons demander des assistance techniques et financières.

- 1. Fonds vert pour le climat ;
- 2. Banque Africaine de Développement (BAD) ;

- 3. Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) ;
- 4. L'union Européenne pour le climat;
- 5. Fonds International de Développement Agricole (FIDA);
- 6. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture (FAO).